



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

— 07.11.13



RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

DE NOUVELLES SOLUTIONS TECHNIQUES FINANCEES PAR LES INVESTISSEMENTS D'AVENIR

L'atteinte de l'objectif d'une division par quatre des émissions nationales de gaz à effet de serre et d'une division par deux de la consommation énergétique d'ici 2050 nécessite une réhabilitation massive du parc immobilier existant.

Dans le cadre du Programme « Energies décarbonées » des Investissements d'Avenir (IA), un premier Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) « bâtiments et îlots performants » avait permis de financer cinq projets globaux en matière d'efficacité énergétique des bâtiments. Un deuxième AMI a ensuite été lancé. Son objectif est de développer des solutions techniques particulièrement innovantes, tant pour le résidentiel que pour les bâtiments tertiaires et industriels. Aujourd'hui, ce sont quatre projets lauréats issus de ce deuxième AMI et retenus par l'ADEME que l'Etat a choisi d'accompagner.

Montant total
des 4 projets :
23,5 M€

Aide totale IA :
8,6 M€

Les enjeux technologiques de la rénovation énergétique

Le bâtiment est à la fois le plus gros consommateur d'énergie – 43 % de l'énergie finale totale consommée en France – et contribue à lui seul à près de 25 % des émissions nationales de CO₂. Lancé en mars 2013, le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) s'appuie sur une ambition forte : la rénovation de 500 000 logements chaque année.

Si la rénovation énergétique constitue un véritable enjeu national, elle n'est pourtant possible qu'à condition de pouvoir disposer d'outils de réhabilitation maîtrisés par les acteurs du bâtiment, économiquement compétitifs et facilement reproductibles sur une large typologie de bâtiments.

C'est à cet enjeu que répondent les quatre projets retenus par l'Etat dans le cadre du deuxième AMI « Bâtiments », en présentant des solutions nouvelles et concrètes pour réduire la consommation énergétique de différents types de bâtiments : **IBIS** propose le développement à l'échelle industrielle d'un isolant biosourcé destiné au bâti ancien, notamment les maisons individuelles d'avant 1949 ; **SmartLight** développe un système d'éclairage intelligent à haute efficacité énergétique pour les bâtiments tertiaires et industriels ; **Wood'ite** industrialisera des solutions de rénovation en bois pour l'habitat collectif ; **VipeR** innovera avec une offre d'isolation intérieure à haute performance pour l'habitat et le tertiaire en zone urbaine.

IBIS – Isolants BloSourcés destinés au bâti ancien

Le projet **IBIS** doit permettre le développement, à l'échelle industrielle, d'une filière pérenne de mortiers composites à base de granulats isolants végétaux, comme le chanvre. Cette solution d'isolation réduira non seulement la consommation énergétique et les émissions de CO₂ des bâtiments rénovés, mais en se substituant en partie à des isolants plastiques ou minéraux, elle réduira également l'impact environnemental lié à la fabrication des matériaux isolants. Cette solution d'isolation, qui pourra être appliquée tant en intérieur qu'en extérieur, permettra en outre d'améliorer le confort des habitants grâce aux propriétés physiques des isolants végétaux. En industrialisant ce type d'isolation à faible impact environnemental, **IBIS** permettra sa plus large diffusion et contribuera à faciliter la rénovation énergétique du bâti ancien.

IBIS

Coordonnateur : ParexGroup
Durée : 3 ans
Démarrage : juin 2013
Montant total projet : 4,4 M€
Dont aide PIA : 2 M€
Forme de l'aide : subventions et avances remboursables
Localisation : Isère, Rhône, Hauts de Seine, Yonne, Seine Maritime

SMARTLIGHT

Eclairage intelligent à haute efficacité énergétique pour les bâtiments tertiaires et industriels

SMARTLIGHT

Coordonnateur : Diffuselec
Durée : 3 ans
Démarrage : octobre 2012
Montant total projet : 6,1 M€
Dont aide PIA : 2,6 M€
Forme de l'aide : subventions et avances remboursables
Localisation : Région Rhône-Alpes (Rhône, Isère, Ain)

En France, l'éclairage représente, hors éclairage public, 10 % des consommations annuelles d'électricité soit 49 TWh par an. L'objectif de **SmartLight** est de produire une gamme d'éclairages intelligents pour remplacer les éclairages existants. Le système de gestion de l'éclairage développé intégrera les capteurs et l'intelligence directement dans les luminaires : cela permettra, dans le cas d'une rénovation, de changer uniquement le bloc luminaire sans travaux de câblage. Les luminaires seront équipés d'une intelligence intégrée, d'un détecteur de présence, d'un capteur de lumière du jour et d'un outil de transmission sans fil. Le réseau d'éclairage pourra ainsi être automatisé et s'adapter aux besoins précis de l'utilisateur, générant des économies d'énergie

importantes pouvant aller jusqu'à 50 %. Quatre produits devraient être, à terme, mis au point et testés sur le terrain, pour l'éclairage des bâtiments tertiaires, l'éclairage des bâtiments industriels et pour l'éclairage extérieur. Afin d'aboutir à ce résultat, ce projet novateur devra lever plusieurs verrous technologiques, tels que l'influence de la chaleur et de la source lumineuse sur les capteurs intégrés.

WOOD'ITE

Optimisation des modes de construction en bois pour la réhabilitation de l'habitat collectif

Réhabiliter une grande variété d'habitats grâce à des solutions d'isolation en bois intégrées et préfabriquées de manière industrialisée, en atteignant des performances pouvant aller jusqu'à 25 kWh/m².an, c'est toute l'ambition du projet **WOOD'ITE**. L'objectif est de développer des outils et méthodes numériques pour une rénovation « sur mesure » mais à grande échelle et pouvant être répliqués : numérisation 3D des façades existantes, mise en place d'une plateforme collaborative, suivi énergétique des sites rénovés, etc.. Une fois ces outils développés, des essais grandeur nature seront réalisés sur trois sites, dans le Morbihan, présentant différentes typologies d'habitat : vingt logements collectifs, trois logements individuels et trois logements réhabilités

WOOD'ITE

Coordonnateur : Bretagne Sud Habitat
Durée : 5 ans
Démarrage : 1^{er} trimestre 2014
Montant total projet : 10,9 M€
Dont aide PIA : 3,1 M€
Forme de l'aide : subventions et avances remboursables
Localisation : Morbihan

avec extension de surface par surélévation. En fonction des résultats, un déploiement à plus grande échelle avec cent-deux logements réhabilités est envisagé sur ces mêmes sites.

VIPeR

Système d'isolation intérieure « sous vide » pour l'habitat et le tertiaire en zone urbaine

VIPeR

Coordonnateur : SINIAT
Durée : 4 ans
Démarrage : fin 2013
Montant total projet : 2 M€
Dont aide PIA : 882 K€
Forme de l'aide :
subventions et avances
remboursables
Localisation : France
métropolitaine

Comment développer une offre d'isolation thermique basée sur les techniques traditionnelles d'isolation par l'intérieur et qui permette d'atteindre un niveau de performance thermique élevé ? Le projet **VIPeR** répond à cet enjeu par un système d'isolation sous vide. Il utilisera en effet la performance des panneaux isolants sous vide, les « super isolants », pour une épaisseur minimale et une résistance thermique optimale. Cette solution d'isolation thermique par l'intérieur sera particulièrement pertinente pour rénover des bâtiments difficiles d'accès ou aux façades architecturales historiques, notamment dans les centres-villes. En utilisant ce levier des matériaux nanostructurés et de l'isolation sous vide, l'offre d'isolation thermique que le projet vise à mettre en place sera en rupture technologique et présentera des objectifs énergétiques très élevés.

Pour en savoir plus sur le PIA : investissement-avenir.gouvernement.fr

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA) EN BREF

Le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), lancé par l'Etat le 14 décembre 2009, est doté d'une enveloppe globale de 35 milliards d'euros. Il permet le financement d'actifs rentables et d'infrastructures de recherche et d'innovation utiles pour le développement économique. Géré par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI), le PIA est composé de cinq axes stratégiques : Enseignement supérieur et formation, Recherche, Filières industrielles et PME, Développement durable et Numérique.

Forte de son expérience dans l'accompagnement de l'innovation, l'ADEME gère les quatre programmes du PIA relevant de son champ de compétences : Démonstrateurs et plateformes technologiques en énergies renouvelables et chimie verte, Réseaux électriques intelligents, Économie circulaire et Véhicule du futur. Pour chacun de ces programmes, l'ADEME lance tout au long de l'année des Appels à Manifestations d'Intérêt (AMI) et organise la sélection, instruit et accompagne les projets lauréats jusqu'à l'industrialisation. www.ademe.fr - www.investissement-avenir.gouvernement.fr

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr